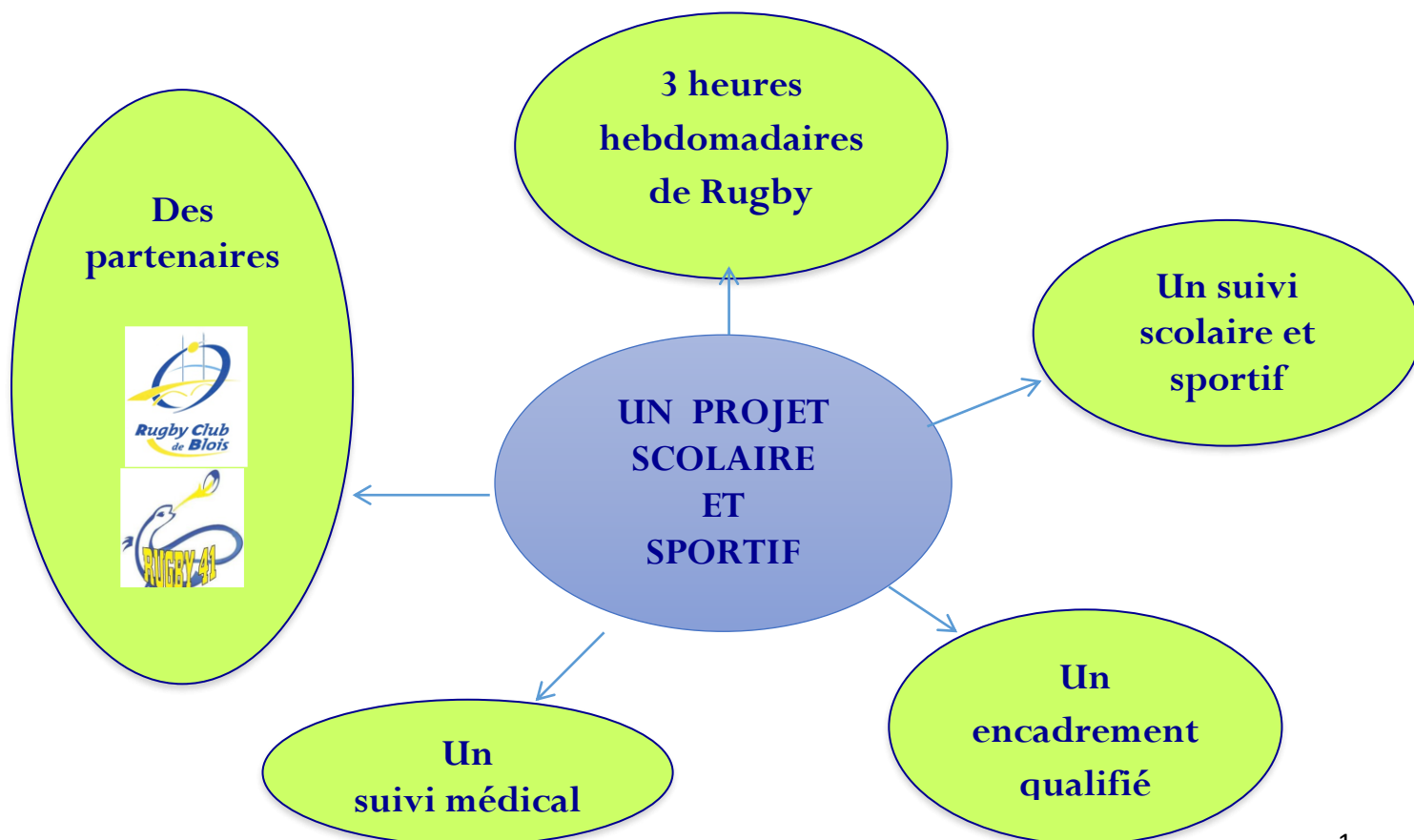


Année scolaire 2023-2024



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
RUGBY
Masculine et Féminine
BLOIS**



Un projet scolaire et sportif au service d'un projet éducatif

LA SECTION SPORTIVE A POUR OBJECTIFS :

- De proposer les meilleures conditions pour assurer **l'épanouissement et l'accomplissement** personnel des élèves.
- De favoriser **la réussite** des élèves en développant **une ambition scolaire et sportive** à travers leur motivation, le sentiment de compétence et la confiance en soi.
- De **perfectionner leur niveau de pratique et leur culture sportive.**
- De développer une éducation à **la santé.**
- De développer une éducation à **la citoyenneté** à travers la sollicitation des capacités de respect, de coopération, de responsabilisation et d'autonomie.
- D'amener les élèves à **réaliser leur projet d'orientation.**

3 HEURES HEBDOMADAIRES DE RUGBY

- Les entraînements sont programmés en quinzaine le lundi de 16h à 18h, et tous les jeudis de 16h à 18h sur les installations municipales, (stade Honoré de Balzac ou stade de Saint Georges ou la salle de musculation du lycée Dessaignes.)
- Ces entraînements sont **obligatoires**. Cependant, une adaptation est possible avec l'accord de l'encadrement en fonction des problèmes du moment ou des impératifs scolaires.
- Le mercredi est réservé à l'UNSS. L'adhésion des élèves à l'Association Sportive du lycée est **obligatoire** ainsi que la participation au cross départemental. Des compétitions sont proposées selon les formules et le calendrier UNSS.

La section sportive scolaire Rugby propose :

- Un renforcement **technique et tactique.**
- De l'entretien et du renforcement **musculaire et athlétique.**
- Des connaissances sur **l'activité rugby** sur le plan théorique, (analyse vidéo.)
- Des connaissances sur **le règlement et l'arbitrage** dans la perspective de la formation **de jeunes officiels.**
- Des connaissances sur la prévention concernant **la santé**, (les blessures, les traumatismes et les soins, à travers des actions d'informations.)

UN SUIVI SCOLAIRE ET SPORTIF

- Un suivi scolaire en relation avec l'équipe pédagogique, l'enseignant d'EPS et la vie scolaire.
- Un suivi **sportif** avec les intervenants de la section.

UN ENCADREMENT QUALIFIE

L'encadrement de la section est constitué :

- **De coordonnateurs : Benjamin BLACHE**, enseignant d'EPS au lycée Dessaignes, **Anne-Sophie CHERAMY**, enseignante d'EPS au lycée Sonia Delaunay, **Jean-Louis FROT**, CPE au lycée Augustin Thierry.

- **De cadres diplômés : Hugues LHOMET**, DEJEPS, conseiller technique clubs de la ligue Centre Val-de-Loire de rugby - **Youssef MANAI**, DEJEPS du Rugby Club Blésois - **Khaled ZEGDENE**, certificat de qualification professionnelle de rugby - **Clément BOURGERETTE**, Licence STAPS - **Romain COMPIN**, BPJEPS - **Jules FAURE**, Licence STAPS - **Thomas GRIEUX**, Brevet Fédéral -

UN SUIVI MEDICAL

- Un examen médical **obligatoire** est exigé en début de chaque année scolaire et donne lieu à un certificat médical d'aptitude à la pratique compétitive de l'activité rugby. Il doit être effectué par un médecin du sport au choix des parents ou par le médecin référent de la section sportive : **Dr Jean-Charles DELAGARDE** à BLOIS. (*Document 9 dans le dossier de candidature.*)
- Si nécessaire et à l'initiative des parents, d'autres examens médicaux pourront être effectués en cours d'année dans le but **d'apprécier l'état de santé** de leur enfant et de repérer **les signes éventuels de fatigue**.
- Kinésithérapeute référent : **Lilian GRIS**.
- Pour tout problème d'ordre médical, les élèves peuvent également se rendre à l'infirmerie du lycée.

DES PARTENAIRES

Le comité départemental rugby 41 ainsi que le Rugby Club de Blois apportent toute leur contribution pour un soutien **humain et matériel**.

Comment s'inscrire à la Section Sportive Scolaire Rugby du lycée Dessaignes

Conditions d'admission :

- 1) **Avoir un bon niveau** de pratique dans l'activité rugby.
- 2) **Postuler à une entrée** au lycée Dessaignes.
 - ① Le lycée Dessaignes dispose **d'un internat** accueillant filles et garçons.

Procédure d'admission :

L'évaluation de la candidature se déroule selon **4 phases** :

- 1- **Une fois renseigné**, le dossier de candidature doit être ramené pour la demi-journée de découverte de la section qui aura lieu **le mercredi 05 avril 2023**, (excepté le certificat médical.) Dans le cas où le candidat ne peut être présent à la demi-journée, le dossier doit être envoyé ou déposé au secrétariat du lycée pour **le 26 mai 2023**, (date butoir.)
Le dossier de candidature est à récupérer auprès du secrétariat de la scolarité du lycée Dessaignes ou auprès des clubs.
- 2- Les candidats participent à **une demi-journée de découverte** constituée de tests physiques et techniques et d'un entretien individuel. Cette demi-journée est encadrée par le partenaire fédéral, (Rugby Club de Blois), le comité départemental rugby 41 et l'enseignant d'EPS coordonnateur et aura lieu **le 05 avril 2023 à Blois au stade de Saint Georges de 14h00 à 17h00.**
- 3- Une commission d'admission présidée par le Proviseur se réunira début juin pour arrêter la liste définitive des admis en fonction du dossier scolaire.
- 4- **Les candidats retenus devront satisfaire à une visite médicale obligatoire de non contre indication à la pratique du rugby en SSS, (certificat médical à rendre en début d'année scolaire.)**
 - ① Le maintien dans la section sportive sur les 3 années est conditionné par **les résultats scolaires et l'attitude de l'élève** tout au long de l'année.
 - ① **L'orientation en classe de 1^{ère} technologique peut induire une impossibilité de poursuite de la section rugby en raison d'une incompatibilité d'emploi du temps.**

Pour tous renseignements complémentaires :

Lycée Dessaignes, secrétariat des élèves

12 rue Dessaignes, 41007 Blois.

Tel : 02 54 55 53 00

Mail : ce.0410002e@ac-orleans-tours.fr